

S
A
LUT
M
O N
D E
DONT
JE SUIS
LA LAN
GUE É
LOQUEN
TE QUESA
BOUCHE
O PARIS
TIRE ET TIRERA
T O U JOURS
AUX A L
L E M A N D S

Lettre d'information n°6

septembre 2018



A-Laure MATTERN
Martin FUGLER

Nous souhaitons à toutes et tous une excellente rentrée et profitons de l'opportunité pour saluer l'arrivée de collègues nouvellement nommés en Alsace, féliciter les professeurs stagiaires qui découvrent le métier et accueillir les contractuels qui franchissent ce pas.

Transformer le lycée professionnel

Comme vous le savez cette année verra la concrétisation du projet ministériel de transformation du lycée professionnel : nous vous tiendrons évidemment informés aussi régulièrement et précisément que possible des différentes modalités pratiques. Nous vous invitons, si vous ne l'avez déjà fait, à consulter le [dossier de présentation \("Transformer le lycée professionnel : former les talents aux métiers de demain"\)](#) sur lequel nous nous sommes déjà appuyés au mois de juin lors d'échanges avec nombre d'entre vous.

Test de positionnement

Dans ce cadre et dès cette rentrée, tout élève affecté en 2nde baccalauréat (général, technologique ou professionnel) passera des [tests de positionnement](#) en français et en mathématiques. Ils permettront « d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles » (extrait de la présentation [Eduscol](#)).

En français, une séquence de 50 minutes fournira des repères sans avoir vocation à évaluer l'ensemble des compétences de l'élève entrant en seconde. Le test est construit autour de trois domaines : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et la compréhension du fonctionnement de la langue. Le processus est majoritairement adaptatif puisqu'après une première série d'exercices, l'élève est orienté vers une seconde série en fonction de ses résultats.

Les réponses aux questions ne nécessitent pas de rédaction et la correction est automatique. Elle permettra de dresser un bilan individuel ainsi qu'un état des lieux de chaque classe. Un module optionnel d'évaluation de l'expression orale peut être expérimenté par les établissements volontaires.

Ces tests de positionnement se dérouleront du 17 septembre au 5 octobre 2018.

Un guide général, mis à la disposition des établissements, contient les informations nécessaires à l'organisation de la passation de ces tests. Les élèves pourront préparer ce temps à partir d'une banque de situations proposée au niveau national.

Nous vous invitons à vous référer à la page dédiée d'Eduscol :

[« Tests de positionnement de début de seconde: des outils pour les enseignants »](#)

La réforme du collège

L'an passé, la réforme du collège a connu quelques ajustements sur des aspects transversaux (devoirs faits, barème du DNB, EPI...). Les changements de cette rentrée sont davantage disciplinaires puisque les [programmes de français](#), mathématiques et [EMC](#) (repères de progressivité explicites pour le cycle 4) sont légèrement revus.

En français, les modifications portent surtout les [points suivants](#) :

- ▶ Des exemples de situations et d'activités plus nombreux.
- ▶ Une réaffirmation de la fréquence des situations d'écriture dont les écrits réflexifs.
- ▶ La prescription de lire trois œuvres complètes chaque année du cycle et de favoriser la lecture personnelle. Dans cette optique, en 3ePP, nous soutenons toutes les initiatives de lecture autour de projets (concours, cafés littéraires, rencontres d'écrivains, challenges...)
- ▶ L'étude de la langue est davantage détaillée avec une accentuation du travail sur le lexique et l'abandon du prédicat. Une formation au PAF cette année visera à approfondir l'enseignement de la langue.

Le métier d'enseignant

Parcours professionnel de carrière et de rémunération (PPCR)

Nous rappelons que les modalités d'accompagnement et d'évaluation des carrières, introduites l'année dernière, et les rendez-vous de carrière périodiques prévus (dans le cadre du P.P.C.R.) conduisent à une co-évaluation qui se substitue à la notation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement imposées par les décrets nationaux.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des enseignants, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Plan Académique de Formation :

Comme chaque année l'inscription se fait soit :

- par propositions directes des IEN en novembre pour les **formations disciplinaires** de lettres, his-géo-EMC
- par inscriptions individuelles **pour l'ensemble des autres formations** dont l'EMI, le handicap, celles communes avec les collègues de la voie générale...,

Attention, les [inscriptions](#) individuelles se terminent le **jeudi 20 septembre.**

Les projets culturels

Comme chaque année la rentrée scolaire est l'occasion de s'engager dans un projet pédagogique : Prix littéraire des LP du Haut-Rhin, Printemps de l'écriture, Rencontres d'écrivains, Lire la ville... Retrouvez toutes ces opportunités sur le site de [l'Education artistique et culturelle](#).